PROCES-VERBAL Orsières, le 21 février 2011

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM) qui s'est tenue le samedi **19 février 2011 à Monthey.**

1.	**Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus**	**2**
2.	**Désignation des scrutateurs et droit de vote**	**2**
3.	**Approbation du pv de l'ago du 6 février 2010 à la tour-de-peilz**	**2**
4.	**Acceptation des rapports annuels et d'activités 2010**	**2**
5.	**Acceptation des comptes annuels et rapport de la commission de gestion 2010**	**3**
6.	**Approbation du budget 2011**	**3**
7.	**Décisions concernant les propositions**	**3**
8.	**Élection statuaires du président et des membres du ce, de la commission de gestion**	**4**
9.	**Élection de remplacement, si démission en cours de législation**	**4**
10.	**Nomination de membres d'honneurs**	**4**
11.	**Acceptation, démission, radiation de membres**	**5**
12.	**Attribution de l'organisation de l'ago de l'année prochaine et suivante**	**5**
13.	**Divers**	**5**
14.	**Honneurs**	**6**

Le Comité Exécutif (CE) s'est réuni avant l'AGO et a traité l'ordre de jour tel qu'annoncé par le Président. Les points ont été présentés aux délégués présents à l'AGO.

1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) à 14h45 par le Président Alberto Bordoli. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués présents. Il remercie le club organisateur, le CM Monthey pour son accueil et l'apéritif qui suivra, et donne la parole au Président du club de Monthey, Patrick Grandjean.

Une minute de silence est demandée à l'assemblée par le Président en honneur aux disparus.

Se sont excusés : M. Hans Döbeli, M. Peppo Galfetti, Mlle Laura Polli.

2. Désignation des scrutateurs et droit de vote

Sont présents:	6 clubs avec droit de vote	10 voix
	4 membres d'honneur	4 voix
	5 membres du CE de la FSM	5 voix
Total		19 voix
Majorité absolue		**10 voix**
Majorité des 2/3		**13 voix**

Sont désignés scrutateurs : Mme Christine Celant et M. Dino Colombi.

3. Approbation du PV de l'AGO du 6 février 2010 à La Tour-de-Peilz

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2010 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2010

Les rapports ont été distribués avant l'assemblée et sur place.

4.1 Rapport du Président

A. Bordoli donne lecture de son rapport d'activité. Celui-ci est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

4.2 Rapport du Chef Technique

F. Bianchi lit aussi son rapport d'activité qui est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

4.3 Rapport de la Commission des Compétitions et du responsable des juges

F. Bianchi, responsable par intérim en 2010, remercie les clubs pour leur diligence dans les traitements des questions concernant l'organisation des compétitions. Il remercie Daniel Grandjean pour son futur engagement comme responsable de la commission compétition (CC). Tout en déplorant le manque de relève au niveau des juges, il affiche une belle satisfaction lors de la mise sur pied du cours de juge en 2010 à Yverdon. F. Bianchi organisera un nouveau cours de juges en 2011, au Tessin également. Il établira et fournira aux organisateurs, une liste des juges engagés sur chaque compétition suisse. Les documents pour les clubs, avec les informations concernant la licence, seront prochainement actualisés et distribués.

Le rapport de la CC est approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

5. Acceptation des comptes annuels et rapport de la Commission de Gestion

5.1 Acceptations des comptes annuels

D. Albisetti présente les comptes et détaille les divers postes. En 2010 il y eut moins de compétitions avec d'importants frais de déplacements ainsi que des faibles dépenses administratives, de ce fait la caisse enregistre un bénéfice.

La trésorerie de la FSM a encaissé les Fr. 800.- de cotisations impayées par le club de Baden.

5.2 Rapport de la Commission de Gestion

D. Albisetti donne la parole aux vérificateurs de la commission de gestion, Patrick Grandjean et Alexis De Coppet, qui le félicitent pour la tenue exemplaire des comptes de la FSM et les efforts financiers consentis par le comité. Ils demandent à l'AGO de lui en donner décharge.

Le rapport de la commission de gestion est approuvé sans avis contraire à l'unanimité de l'assemblée.

6. Approbation du budget 2011

D. Albisetti donne lecture du budget 2011 et propose de faire bénéficier plus largement les athlètes de la bonne santé des finances de la FSM. Une légère perte est budgétisée.

Le budget 2011 est approuvé à l'unanimité.

G. Polli estime que vu la bonne forme de la trésorerie, la FSM augmente la prime globale de Fr. 600.- pour les athlètes méritants en 2011.

M. Martin demande pourquoi Biomill, Sky-Media et Athleticum figurent toujours dans les comptes comme sponsors alors qu'ils n'ont plus présenté de budget sponsoring. Réponse : ils étaient encore mis en référence pour les années 2005 et 2006. Ils seront retirés l'an prochain.

J. Genet précise que seul Migros, par l'intermédiaire de son enseigne Outdoor by SportXX, a répondu favorablement aux demandes de soutien financier pour les récompenses aux athlètes, dans une faible mesure.

7. Décisions concernant les propositions

Le président donne la parole à Marie Polli concernant sa proposition écrite du mois de janvier, concernant la création d'un groupe de travail dans le but d'un rapprochement avec Swiss-Athletics, pour y réintégrer la marche. Cette demande fait suite aux discussions tenues lors de l'AGE en novembre 2010 à Sierre.

A. Bordoli aimerait former un groupe de travail entre le comité exécutif, les clubs et les athlètes pour finaliser un contact avec Swiss-Athletics et développer des actions pour pousser la relève.

M. Martin émet quelques des réticences, la FSM n'ayant plus beaucoup d'athlètes et craint une mise à l'écart des marcheur en cas d'intégration à Swiss-Athletics.

P. Grandjean s'interroge sur la subvention versée par Swiss-Athletics : D. Albisetti précise que la somme n'est pas garantie et a des doutes sur sa pérennité si la FSM n'a plus suffisamment d'athlètes.

G. Polli rend compte que même en athlétisme les problèmes de relève se posent et que pour un club de marche les rapprochements avec une société d'athlétisme ne sont pas évidents.

M. Schneider rappelle que les CS 10'000m Hommes et 5'000m Femmes ne figurent plus dans le cadre des CS d'athlétisme suite à la décision de Swiss-Athletics.

R. Estoppey est sceptique quant à l'autonomie de la FSM au sein de Swiss-Athletics.

Le principe d'un groupe de travail est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.

M. Polli (athlète), P. Grandjean (club), F. Bianchi (CE) et A. Bordoli (CE) s'annoncent comme volontaires. Les clubs ont jusqu'au 31 mars 2011 pour proposer d'autres représentants à cette commission.

8. Élection statuaire du président, des membres du CE et des commissions

A. Bordoli parle du renouvellement du CE. Il confirme que la secrétaire Michèle Steiner ne souhaite pas renouveler de mandat et propose Christine Celant (CM Ecureuil) qui accepte de prendre le secrétariat pour une année. Après six ans de bénévolat au comité, Michèle Steiner est chaleureusement remerciée.

J. Genet rappelle que le comité est démissionnaire, mais prêt à poursuivre le travail même si l'avenir de la fédération devra être étudié. A. Bordoli, J. Genet, F. Bianchi et D. Albisetti sont reconduits dans leurs fonctions par l'assemblée à l'unanimité.

F. Bianchi reprend le poste de responsable des juges.

Commission de gestion pour 2012: Patrick Grandjean, rapporteur ; Claude Greber, vérificateur ; Joseph Bianco, suppléant.

9. Élection de remplacement, si démission en cours de législation

Néant.

10. Nomination de membres d'honneurs

Aucune demande n'est parvenue au comité. G. Polli propose de nommer Dominique Ansermet comme nouveau membre d'honneur, vu tous les services rendus à la marche suisse.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, par applaudissements.

Il suggère également de publier la liste des membres d'honneur.

11. Acceptation, démission, radiation de membres

A. Bordoli a eu des explications avec les responsables du club de marche de Baden, concernant le recouvrement des cotisations non payées. Le responsable, M. Vismara, a expliqué que vu l'absence de compétiteurs depuis plusieurs années, le club était dissout mais que la somme de Fr. 800.- pour solde de tout compte était payée. Comme décidé en 2010, Baden ne fait plus partie des clubs de la FSM.

12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

En 2012, La Foulée de Bussigny, par Michel Schneider, organisera l'AGO.
En 2013, le CM Cour Lausanne prendra en charge l'AGO
En 2014, la SAL Lugano accueillera l'AGO.

La date de la prochaine assemblée générale sera à communiquer le plus rapidement, ceci afin de permettre aux clubs et associations de gérer au mieux leurs assises.

13. Divers

J. Genet propose la mise à jour des statuts de la FSM. Par exemple le changement de certaines dénominations qui n'existent plus, tels la FSA, Le Marcheur Suisse, etc.
D'autre part, l'article sur la mise à disposition des divers PV et rapports pour l'AGO sera adapté aux nouveaux moyens de communication.
M. Martin estime que le public ne devrait pas avoir accès aux PV et rapports de la FSM sur internet.
F. Bianchi préconise de jouer la transparence, sauf bien entendu des infos sensibles, ne concernant que certains aspects de la FSM. La mise à jour est acceptée par l'assemblée.

J. Genet présente le Guide des courses populaires 2011 de Swiss-Athletics (avec une ½ page sur la FSM) et indique que les membres peuvent l'obtenir via la fédération d'athlétisme ou les magasins affiliés à Intersport.

C. Greber demande pourquoi B. Cossy n'a pas été sélectionné pour le match des 6 Nations. M. Martin estime que même s'il n'est pas super-performant, au vu de son engagement pour la marche suisse depuis de nombreuses années il aurait mérité la sélection.
F. Bianchi confirme qu'il en prend bonne note pour 2011. De plus, il est surpris que ce problème ne surgisse qu'aujourd'hui, et demande aux clubs de réagir plus promptement s'ils ont des propositions d'athlètes.
J. Genet précise que pour 2011, des critères précis de sélections ont été établis pour les épreuves internationales, y compris pour le Match des 6 Nations.

F. Bianchi explique que la FSM aimerait classer une équipe féminine pour la Coupe d'Europe au Portugal. Il incite les athlètes à participer au Lugano-Trophy. Concernant Podebrady et surtout le Match des 6 Nations à Dublin, les 2ème couteaux pourraient être du voyage.

M. Martin présente le Match des 6 Nations 2012 à La Tour-de-Peilz. Il aura lieu vraisemblablement en juin, sur un parcours de 1km. Les athlètes seront logés à Vevey. Il demande aux participants du Match des 6 Nations 2011 à Dublin, de faire de la promotion, avec distribution de matériel publicitaire.

Le président présente à l'assemblée, le « Guide IAAF 2010-2011 », document très utile sur le jugement et l'organisation de compétitions nationales et internationales. Disponible en téléchargement sur notre site.

J. Genet invite les intéressés à souscrire à un abonnement de soutien « Le Marcheur Suisse ».

14. Honneurs

La FSM attribue ses récompenses pour 2010. **Coupe FSM** :

1er	Bernard Cossy	114 pts
2ème	Hugi Cédric	102 pts
3ème	Rosano Mario	86 pts
4ème	Marclay Sylvestre	70 pts
5ème	Genin Sébastien	69 pts
6ème	Bianco Joseph	64 pts
7ème	Ghirlanda Paolo	61 pts
8ème	Greber Claude	59 pts

Concernant le **Championnat Suisse Interclubs 2010**, les lauréats sont :

1er	: SAL Lugano	4'250 points
2ème	: CM Cour, Lausanne	1'942 points
3ème	: CM Monthey	1'776 points
4ème	: CM Ecureuil La Poste	1'774 points
5ème	: CM Yverdon	1'300 points

Remise des prix offerts par la Famille Libotte en fonction des points CSI.

Le **Challenge Roland Estoppey** est attribué à Laura Polli. Remerciements à Roland Estoppey qui a renouvelé cette année son soutien aux athlètes via son challenge.

Un prix spécial FSM est attribué à Laura Polli qui a remporté les 4 titres nationaux 2010 !

L'AGO 2011 est levée à 16h45

Pour la FSM

Michèle Steiner, Secrétaire

Distribution (électronique) :

- aux membres du CE et commissions de la FSM
- aux clubs de la FSM
- aux membres d'honneurs de la FSM